

biochimie, botanique, chimie, sciences du globe, microbiologie, physique, physiologie et pharmacologie et zoologie.

Ces revues s'adressent à un auditoire international et permettent la diffusion des données scientifiques obtenues dans les laboratoires et les instituts canadiens. Tout article qui leur est soumis pour publication subit un examen préliminaire par un jury de publication dont les membres sont des experts dans le domaine dont traite l'article.

Au cours de 1966, 2,280 articles ont été soumis aux revues scientifiques canadiennes et 1,572 ont été publiés. De ce nombre, 44 pour cent provenaient des universités canadiennes, 27 pour cent de l'étranger, 9 pour cent des laboratoires du Conseil national de recherches du Canada et 20 pour cent d'autres sources (laboratoires des organismes fédéraux ou provinciaux, industrie etc.). Au cours des dernières années, les revues scientifiques canadiennes se sont développées au taux moyen de 15 pour cent par an. Ce chiffre est égal en gros au taux d'accroissement général actuel des mises de fonds canadiennes pour la recherche fondamentale.

Bibliothèque scientifique nationale du Canada

Le Conseil gère la Bibliothèque scientifique nationale du Canada, qui a la charge de mettre son fonds technique et scientifique et ses services de renseignements à la disposition des cercles scientifiques et de l'industrie canadienne. Cette dernière charge est remplie par l'intermédiaire d'un service qui répond aux demandes de renseignements scientifiques et techniques, envoie les ouvrages empruntés et les photocopies, accomplit des recherches bibliographiques, compile des bibliographies, retrouve les traductions réalisées et dépiste des publications et des références bibliographiques obscures. Le fonds de la bibliothèque contient 600,000 volumes et s'accroît au rythme de 40,000 volumes par an.

Cinémathèque scientifique

L'établissement de la Cinémathèque scientifique nationale a été rendu possible par le Conseil et elle est gérée par l'Institut canadien du Film à Ottawa. La cinémathèque détient plus de 2,000 films traitant des progrès scientifiques.

Liaisons avec l'industrie

Le Conseil national de recherches constitue un lien entre les programmes scientifiques des organismes publics, de l'industrie et des universités du Canada, et un soutien des sciences fondamentales et appliquées. Une grande partie des travaux menés au Conseil est d'application immédiate; il s'agit, par exemple, de recherches entreprises à la demande de groupes industriels, ou menées à bien dans le cadre de contrats avec des sociétés individuelles. Les travaux vont des domaines électroniques à la construction de bâtiments, de l'acoustique à la conservation des aliments.

Le Conseil entretient des installations qui seraient trop coûteuses ou trop spécialisées pour la plupart des industries canadiennes. Il s'agit par exemple des laboratoires hydrauliques, où l'on mène des études sur des maquettes